

# Détail de l'avis 26-4926

Avis n° 26-4926

Date limite de réponse le 27/02/2026 à 12h00

Publié le 15 janvier 2026

## Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de travaux de couverture

**DÉPARTEMENT :** 75 78

**ACHETEUR :** OPPIC

**TYPE D'AVIS :** Avis de marché

**PROCÉDURE :** Procédure Ouverte

**Références complètes :** Avis n° 26-4926

Cacher le contenu de l'annonce

Obtenir un extrait de l'avis (PDF)

## Avis de marché

Département(s) de publication : **75, 78**

Annonce n° **26-4926**

Travaux

## Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 78

## Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Identifiant interne de la consultation : RP-AC COUVERTURE-MAPA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département des Marchés et des Affaires Juridiques

Adresse mail du contact : [Departement.marches@oppic.fr](mailto:Departement.marches@oppic.fr)

## Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Sur la base des justifications remises, la liste des candidats déclarés recevables sera établie en tenant compte de la pertinence des références ainsi que des

garanties professionnelles et financières présentées. Dossier de candidature - justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont les suivantes : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants ; - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ; - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Présentation d'une liste des travaux sur monuments historiques exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Présentation de fiches chantier pour l'ensemble des matériaux (plomb, zinc, ardoises...). Chaque fiche doit présenter la description des travaux avec la méthodologie d'intervention, le site, l'année et le montant des travaux, photographies de l'entreprise démontrant sa mise en œuvre de ces matériaux ; - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : QUALIBAT 3194, QUALIBAT 3132, QUALIBAT 3152, QUALIBAT 3163, QUALIBAT 2391 ou moyens de preuve équivalents

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 27/02/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : OPPIC

**Critères d'attribution** : Les critères d'attribution sont indiqués à l'article 4 du Règlement de la consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre de travaux de couverture

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45261210

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre mono attributaire à bons de commande, passé conformément aux articles R. 2162-1 à 2162-6 et 2162-13 à 2162-14 du code de la commande publique a pour objet les travaux d'entretien et d'investissement de couverture de 6 sites classés monuments historiques. Les travaux sont d'ampleurs diverses et de complexités technique variables, se déroulant systématiquement en site occupé. Conformément à l'article R.2162-4 du code de la commande publique, l'accord cadre est conclu : - sans montant minimum annuel - avec un montant maximum annuel de : 500 000 euros (H.T.) annuel. Le présent accord cadre prend effet à compter de sa notification au titulaire pour une durée d'un an. La durée de l'accord cadre pourra être reconduite 3 fois, par reconduction tacite, à chaque échéance annuelle et par période de 12 mois, sans pour autant excéder la durée de 4 ans. Les bons de commande sont émis au fur et à mesure des besoins, pendant la durée de validité du présent accord-cadre. Les bons de commande régulièrement notifiés pendant la durée de validité de l'accord-cadre sont exécutés, même au-delà de cette durée. Le délai d'exécution est fixé dans le bon de commande, il court à compter de la date de notification du bon de commande.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris, et parfois Versailles

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les variantes sont interdites. Les plis devront être dématérialisés et remis dans les conditions indiquées à l'article 5 du Règlement de la consultation sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Il est possible de remettre une copie de sauvegarde dans les conditions prévues à l'article 5 du Règlement de consultation. Prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du code de justice administrative) ; - référé contractuel : 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ou, à défaut, 6 mois

à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; - recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/01/2026**

[Cacher le contenu de l'annonce](#)

[Obtenir un extrait de l'avis \(PDF\)](#)

